

Conseil communal de Lausanne

Initiative :	Postulat
Titre :	Pour des interventions de sensibilisation au racisme au sein des écoles lausannoises
Initiant :	Mountazar Jaffar

Le racisme, sous toutes ses formes, doit être combattu sur tous les plans et dans tous les domaines, y compris celui de l'éducation, de l'école. Celle-ci est un haut lieu de reproduction sociale, et les inégalités de toutes sortes s'y perpétuent. Les formes de racisme émanant d'enfants sont par ailleurs souvent le reflet d'un environnement qui l'autorise. Ainsi, au travers de ce postulat, les (in)former dans le cadre de l'école permet - au même titre que les interventions d'éducation sexuelle auxquelles assistent les enfants dès leur jeune âge - d'éduquer les générations actuelles et futures et d'atténuer la reproduction sociale du racisme.

Le milieu éducatif, en particulier l'école, n'est en effet pas épargné par les phénomènes ayant trait au racisme. Le réseau des centres de conseil pour les victimes de racisme¹ - un guichet de conseil et de soutien - a enregistré 630 plaintes pour discrimination raciale en 2021. Ces actes de discrimination raciale se sont produits le plus souvent sur le lieu de travail ou dans domaine éducatif, le plus souvent pour des inégalités de traitement ou des insultes. Presque toutes les personnes d'ascendance africaine rencontrées par le Groupe de travail de l'ONU dont le rapport est paru en janvier 2023 ont fait état de discrimination raciale à tous les niveaux de l'enseignement. Dans les villes suisses visitées, les enfants d'origine africaine font l'objet de stéréotypes raciaux préjudiciables et d'hypothèses sur leurs capacités, leur potentiel et leur place dans la société à l'âge adulte. La discrimination à l'école se traduit par des brimades, des insultes raciales et des déductions selon lesquelles les enfants d'ascendance africaine n'ont pas les compétences linguistiques requises, même pour les locuteurs natifs de la langue nationale locale, de la part des élèves et des enseignants Parmi un certain nombre de pistes, le rapport onusien recommande ainsi de proposer des formations obligatoires à la lutte contre le racisme tant aux enseignants, aux directions, aux administrateurs mais également aux élèves.

Par ailleurs, le 23 avril 2023 paraissait dans les colonnes du 24 heures un article intitulé '*Toujours plus d'abus racistes dénoncés dans les écoles*'. Dans le secteur de l'éducation, la plupart des incidents se produisent en effet entre des élèves de l'école obligatoire, même s'il arrive que du personnel soit impliqué. Selon Alma Wiecken de la commission fédérale contre le racisme, les enseignants ou les établissements ne savent trop souvent pas comment intervenir lorsqu'ils sont témoins de propos ou d'actes racistes. Toutefois, lorsque les adultes ne réagissent pas, les enfants penseront que ces comportements sont acceptables. Rahel El-Maawi, enseignante en culture sociale et formatrice en justice sociale, souligne quant à elle que l'estime de soi diminue chez les enfants en proie au racisme. Celle-ci poursuit en avançant qu'aujourd'hui, il est possible de parler 'de stress racial, qui peut conduire à des dépressions ou une forte baisse des performances chez les enfants'. La spécialiste dénonce également le fait que le principe d'une éducation antiraciste soit évoquée qu'une seule fois dans le plan d'étude romand, ce qui est largement insuffisant. En conséquence, il n'est donc pas obligatoire d'aborder ce sujet en classe. Les expertes précitées, tout comme Pierre-Etienne Gschwind président de la conférence latine des chefs d'établissements de la scolarité obligatoire, défendent l'importance de renforcer l'éducation des élèves et leur sensibilité aux

¹ <https://network-racism.ch/fr/accueil.html>

problématiques raciales et au respect d'autrui. Le plan d'études romand (PER) ainsi que le contenu des enseignements de manière générale étant du ressort des cantons, nous souhaitons que la Ville de Lausanne, dans le cadre de sa mission de contribuer aux projets de prévention et de collaboration avec divers partenaires dans la gestion de prestations scolaires et socio-éducatives, puisse faire ce qui est en son pouvoir pour pallier aux lacunes et sensibiliser les jeunes élèves aux questions ayant trait au racisme. Bien que diverses interventions soient déjà menées selon les établissements ou les choix individuels d'enseignants, ce présent postulat vise à systématiser ces interventions afin que chaque élève lausannois ait, au minimum une fois lors de son cursus scolaire primaire, pu être sensibilisé à ladite problématique.

Pour ces raisons, nous invitons la Municipalité à étudier la possibilité de :

- Proposer aux classes primaires des écoles lausannoises, en partenariat avec des associations, collectifs ou experts dans le domaine de la lutte contre le racisme, des modules de sensibilisation aux phénomènes racistes et à leurs conséquences
- Proposer des sorties hors mur aux classes, basées sur le thème de la problématique du racisme

Lausanne, le 15 mai 2023

L'initiant : Mountazar Jaffar

